30e ANNEE N° 2474 PARAIT LE SAMEDI 8 NOVEMBRE 1919

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Huit francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Burèaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0.40

Commerciales (la ligne).....0.30

Réclames (la ligne).....0,60

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

SISTERON

A

fêté les morts de la guerre

La première Toussaint d'après guerre a été célébrée par notre population avec un empressement digne d'éloges en donnant à cette cérémonie un caractère émouvant et impressionnant.

La cérémonie de samedi dernier réunissait à la mairie l'Amicale des Mutilés, les Démobilisés, les Ecoles et les deux Sociétés de secours mutuels. Le temps est couvert et froid, la pluie qui tombe depuis le matin détrempe la route, un petit vent passe et glace la figure ; celà ne fait rien, la population a tenu à fêter les morts de la guerre et nombreuse elle a participé à cette manifestation.

A 10 heures précises le cortége s'avance, en tête les drapeaux des différentes sociétés, puis, viennent les mutilés qui presque tous ont mis leurs décorations militaires, les Démobilisés, les Sociétés de secours mutuels, les Ecoles, les autorités : M. Sauvaire, sous-préfet ; M. Gasquet, maire, les fonctionnaires.

C'est dans un ordre parfait que le cortège pénètre dans le cimetière, une visite est faite aux tombes des militaires qui reposent dans ce saint lieu et une couronne de verdure est déposée sur chacune d'elle. Une simple strade est dressée sur la partie de terrain qui domine le cimetière, puis les discours commencent.

C'est M. Gasquet, maire, qui au nom de la ville adresse un salut aux 111 soldats de Sisteron, morts pour la France en un vibrant discours que toute l'assistance écoute attentivement et que nous reproduisons.

Discours de M. Gasquet

Mesdames, Messieurs, Chers enfants.

Voici bientôt un an que le calme est revenu. Un an que les derniers noms sont venus terminer la liste déjà trop longue, hélas, de nos chers disparus.

Peu à peu la vie a repris son activité pre mière, avec le retour de nos vaillants poilus, que je salue au nom de toute une population reconnaissante.

Hélas ! beaucoup trop ne reviendront plus dans ce vieux Sisteron, qu'ils avaient quitté la joie au cœur pour aller chasser de France le Boche détesté.

Ils sont morts loin du pays natal, sans le suprême adieu du baiser de leur mère et de leur épouse.

Et c'est pour eux que nous sommes aujourd'hui réunis dans ce modeste cimetière où reposent déjà 18 de ces braves. et, où reposeront bientôt tous ceux qui dorment leur dernier sommeil loin, bien loin, dans le Nord, en Champagne, en Woëvre. à Verdun, dans les Vosges, en Bochie même et partout enfin où la mort les a fauchés.

C'est pour eux que chaque année nous nous réunirons au pied du Monument Commémoratif pour rendre un pieux hommage à ces enfants du pays, à ces héros obscurs, tombés pour la défense de la Patrie et le triomphe de la Justice et du Droit.

Ils y ont réussi ; le boche a été arrêté, vaincu et enfin chassé de France.

Et c'est dans cette lutte gigantesque que ces pauvres enfants ont trouvé la mort.

Conservons au fond de notre cœur pour ces héros martyrs un souvenir ému et reconnaissant.

Puisse, ce souvenir de toute une population, dont je suis le porte-parole, être une douce consolation pour les parents de ces glorieux morts. Et puisse, enfin, ce souvenir ne s'effacer jamais et se transmettre de génération en génération.

Je disais plus haut que la liste était déjà trop longue hélas, de ceux qui ne reviendront plus.

Avant d'aller plus loin, je crois, qu'il est de mon devoir, de faire connaître à tous, leur nom héroïque.

(Ici, M. le Maire donne lecture de la liste des morts et des disparus de la commune que nous publierons dans un prochain numéro.)

Ceux dont on n'a jamais rien su et dont on ne sait rien encore, que sont-ils devenus ?

Reviendront-ils un jour !

L'avenir seul nous l'apprendra.

Quoiqu'il en soit, unissons-les dans notre souvenir, à ceux qui ne reviendront plus.

Cent onze de nos plus beaux jeunes gens sont morts pour le salut de la Patrie et la liberté des Peuples.

Que leurs noms demeurent à jamais dans la postérité, et que leur sublime dévouement soit pour leurs cadets, les soldats de demain, un exemple de bravoure, de modestie et de grandeur d'âme.

Et lorsque je parle des enfants de Sisteron, je sens qu'il est de mon devoir de ne pas les dissocier de leurs autres camarades des Basses-Alpes et de ceux du XVe Corps, c'est-à-dire de toute notre Provence si odieusement calomniée.

Nous savons tous, avec quelle ardeur ils se sont élancés ces braves Provençaux, dès le premier jour, pour rejeter hors de France, l'Allemand maudit.

Avec quelle joie ils ont foulé aux pieds la terre boche, car des premiers ils y sont rentrés. Mais hélas, leur joie devait être de courte durée. Arrêtés par une barrière formidable, ils furent hachés littéralement aux combats de Bidestroff, Montcour et Dieuze.

Les malheureux débris de notre XVe Corps durent se replier. pas longtemps cependant, car le 25 août 1914, ils prenaient une revanche éclatante à Mont-sur Meurthe et atteignaient les abords de Lunéville.

Et cependant cela n'empêchait pas un parlementaire Français, sur la foi d'un propos singulier, d'affirmer que nos premières défaites en avant du Camp de Nancy étaient dues uniquement à la mauvaise conduite et à la reculade du XVe Corps.

« Jamais, écrivait ces jours derniers encore « M. Gabriel Alphand, erreur d'information « ne fut plus criminelle.

« La vérité ne tenait point dans la colonne « étroite et controversable d'un journal, mais « dans les limites douloureuses du vaste ci- « metière, où au pied des Vosges et dans les « plaines de la Lorraine étaient tombés. face « à l'ennemi, 25.000 des plus beaux et des « plus braves jeunes hommes du XVe Corps « Provençal.

Depuis lors, bien des défenseurs de notre XVe Corps se sont levés. Je serais mal venu aujourd'hui de les imiter. Cependant, je crois être l'interprète de tous pour flétrir à jamais, ceux, qui ont volontairement crié et répandu l'infâme légende de Dieuze, le tombeau de la plupart de nos chers disparus.

Au nom du Conseil Municipal

Au nom de la population tout entière

Je salue nos grands morts et leur adresse l'hommage recueilli de notre pensée infiniment respectueuse et indiciblement reconnaissante.

Puis voici M. Sauvaire, sous-préfet, qui adresse également au nom du gouvernement de la République, un suprême salut aux héroïques morts de la Grande guerre.

Discours de M. le Sous-Préfet

Mesdames, Messieurs, Jeunes gens.

Au nom du Gouvernement de la République, je m'associe de tout cœur au souvenir ému et à l'hommage de reconnaissance adressés par la municipalité de Sisteron à ceux qui tombèrent devant l'ennemi pour nous défendre. Je présente, à mon tour, aux parents qui les pleurent l'assurance de ma vive et respectueuse sympathie.

En ces journées des 1er et 2 Novembre, traditionnellement consacrées au culte des morts, un double devoir nous incombe désormais : c'est d'honorer non seulement les chers disparus de notre famille, mais encore et **surtout** ceux de cette plus grande famille que nous est la France. Au lendemain de la terrible convulsion qui menaça tout notre patrimoine national et la liberté des peuples, le législateur a été si bien pénétré de cette idée que, par une loi récente, il a prescrit pour l'une de ces deux dates – 1er ou 2 Novembre -- dans chaque commune et annuellement, une cérémonie destinée à célébrer la mémoire des héros morts au service du pays. La municipalité de Sisteron a été délicatement inspirée en fixant de préférence cette commémoration au 1er Novembre. C'est la fête de **tous les Saints** et les premiers saints que nous devons révérer, dorénavant, sont ceux qui, par leur courage et leur abnégation dans une lutte sans exemple, s'inscrivirent avec leur sang au martyrologe de la patrie. Demain donc, le deuil du foyer, le recueillement individuel ; aujourd'hui, le deuil collectif, l'hommage public à ceux qui s'en montrèrent si hautement dignes.

Pieusement, nous venons d'écouter la lecture de la liste funèbre et lugubrement longue des enfants de Sisteron tués ou disparus au champ d'honneur. Quel monde de souvenirs et quels abîmes d'affliction chaque nom n'a-t-il pas évoqué ? Quels déchirements, quels regrets !... Et pourtant, dans l'infinité des temps de l'Histoire, ces noms-là ne périront plus ; leur inscription au Panthéon et sur les livres d'Or des communes perpétuera leur gloire et leur assurera l'immortalité. Certes, nous ne prétendons pas ainsi combler la mesure des mérites de ceux qui les portèrent, pas plus que nous ne la comblerons avec de belles phrases et des discours. C'est en songeant aux vivants que nous rendrons grâce aux morts ; c'est en accordant des compensations matérielles et morales aux familles de ces derniers, à leurs compagnons d'armes épargnés du destin, c'est en remplissant **toutes** nos obligations envers les veuves, les orphelins, les ascendants privés de soutiens, envers les stoïques mutilés, les combattants d'hier dont les incroyables souffrances, les efforts inouïs et la ténacité surhumaine nous forgèrent la Victoire.

Cette œuvre de réparation, déjà commencée, s'accomplira dans un avenir très prochain. En attendant, il n'est pas de parole pour exprimer suffisamment notre gratitude aux grands morts de 1914-1918 ; il n'y a que des larmes, que notre conscience totale de leur sacrifice, que l'admiration immense et muette ancrée au plus profond de nos cœurs, mêlée au mépris des criminelles légendes dont il a d'ailleurs été fait justice. Et notre pensée s'arrête d'abord sur cette terre de repos où quelques braves soldats français dorment leur éternel sommeil ; puis elle franchit les murs de cette familière nécropole, elle s'envole douloureusement vers les innombrables cimetières qui jalonnent d'une multitude poignante de croix l'ancienne ligne de front ; elle s'en va, enfin, vers ceux des nôtres qui périrent en exil, dans les géôles allemandes, doublement frappés par la rigueur du sort puisqu'ils ne connurent pas la suprême consolation de revoir le sol natal. Alors, brisés d'émotion, nous saluons bien bas, de loin comme de près, le lieu sacré où reposent tous les absents.

O vous, jeunesse des écoles — dont le geste doux et grave de poser quelques fleurs sur une tombe contient tant de grâce émouvante — vous qui serez la génération future, quand vous recueillerez le fruit de nos épreuves, lorsque vous jouirez d'une ère de paix, de prospérité, de gloire et de liberté si chèrement conquise, gardez-vous d'oublier jamais que ce sont les poilus de la grande guerre, fils généreux de notre Révolution, qui, la ***Marseillaise*** ou la ***Marion*** aux lèvres, prodiguèrent leur sang et sacrifièrent leur existence pour vous léguer ce noble héritage !

Vient ensuite M. Colomb Alfred, qui, au nom de l'Amicale des Mutilés prononce un éloquent discours que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, ne nous ayant pas été communiqué.

Pour terminer M. Chabert, président de l'Amicale des Démobilisés salue en ces termes les frères d'armes tombés au Champ d'honneur.

Discours de M. Chabert

Au nom de l'Amicale des Démobilisés, je tiens à vous dire combien nous nous associons tous à l'imposante manifestation qui, en un si bel élan de sympathie et de gratitude pour nos chers morts, a réuni aujourd'hui en cette nécropole, une si nombreuse assistance.

Elle est bien longue, helas ! la liste de nos malheureux camarades qui dorment, bien loin de nous, leur dernier sommeil. Ils sont tombés fauchés par la mitraille, leur pauvre corps déchiqueté par les obus. Ils sont partis dans une dernière vision du foyer familial, leur pensée tendue vers les vieux parents, les épouses aimées, les bébés adorés, vers tous les êtres chers qu'ils ne reverront plus. Ils ont souffert toutes les souffrances et nulle parole humaine ne pourrait décrire les misères physiques et morales qu'ils ont endurées.

Vous les glorifiez aujourd'hui ces héros, ces

© VILLE DE SISTERON

martyrs de la plus formidable des guerres ! Tous ceux, ici, qui ont le bonheur de se retrouver en vie après la terrible tourmente, peuvent dire combien ils ont droit à vos hommages.

Nous leur élèverons des monuments. Nous graverons leurs noms sur le granit et le marbre et nous apprendrons à nos enfants à vénérer leur mémoire.

Et malgré cela nous ne serons pas quittes envers eux. La société a l'impérieux devoir de veiller sur ceux qu'ils ont laissé derrière eux. Ce n'est pas en donnant un morceau de pain, parcimonieusement mesuré à leurs enfants, à leurs vieux parents que sera éteinte la dette contractée envers ces grands morts. Ceux dont ils étaient les seuls soutiens doivent être mis à l'abri de la misère. Nous devons réclamer à nos législateurs de demain l'accomplissement de cette mission sacrée. Nous avons le ferme espoir qu'ils n'y failliront pas.

Rappelons-nous aussi qu'ils sont morts pour éviter aux générations futures les horreurs d'une nouvelle guerre. Ils sont morts avec la pensée qu'ils seraient les dernières victimes de ces sanglantes hécatombes.

A nous de continuer leur tâche ! A nous d'épargner aux tous petits l'horreur de pareils carnages !

Guerre à la guerre ! et que la bienfaisante paix que nous leur devons, fasse évanouir peu à peu ces visions de cauchemar.

Qu'ils dorment en paix nos malheureux camarades ! Leur souvenir impérissable demeurera gravé en nos cœurs.

Après cette imposante manifestation le public se répand dans la nécropole et de nombreux bouquets sont déposés sur les tombes qui en un instant ne forment qu'un parterre de fleurs.

Sisteron a fêté dignement ses morts et les soldats qui reposent en ce lieu sacré ainsi que nos parents et nos amis sont pour la population un objet de vénération et un culte de souvenir éternel.

LES QUINZE MILLE

Je sais bien que nous sommes en période électorale, mais c'était fatal ; il fallait qu'on en cause, quand l'heure propice aurait sonné, et voici le moment venu.

On a prononcé beaucoup de paroles et fait couler beaucoup d'encre autour de ces deux mots : Quinze mille. Tout ce tapage serait il aujourd'hui justifié ? Au point où nous en sommes, les mots ont perdu quelque peu de leur valeur. Qu'est ce aujourd'hui que quinze mille francs, quinze billets bleus au timbre de la Banque de France ? La hausse générale des conditions de vie et du prix de toutes choses nous a accoutumé à considérer sans trop d'étonnement les grosses sommes ; une suite respectable de zéros à la gauche d'un chiffre ne nous intimide plus.

C'est pourquoi nous abordons d'une plume légère ce sujet d'actualité brûlante.

S'il est vrai que le billet national a perdu quelque peu de son prestige, il n'en reste pas moins un personnage important qui est assuré de retrouver un jour la faveur précieuse qui l'entourait, et qui a droit à notre considération.

Et si la dépréciation générale de toute monnaie fiduciaire ou métallique est un fait acquis, je vous dirai tout net que le seul remède consiste à majorer ce chiffre jugé insuffisant de 15.000

J'entends le lecteur se récrier, et jurer tout haut qu'il ne votera jamais pour un candidat qui pousse la loyauté jusqu'à déclarer, naïvement, avant le scrutin, que le taux de 15.000 fr. lui paraît bien insuffisant.

Aussi bien, ami lecteur ne vous imposerai-je pas la lecture d'une profession de foi, et ne recevrez-vous aucun bulletin imprimé à mon nom.

Si je proclame tout haut la vertu des 15.000 ce n'est pas que je songe, après vous. — car vous y avez songé avant moi, — à l'indemnité parlementaire, et à l'impossibilité matérielle de vivre décemment à Paris, avec d'aussi modestes ressources.

Non Le total de 15.000 — dont l'annonce me réjouit d'autant mieux que ce chiffre est déjà dépassé. — cette liasse de 15 billets, qui me met la joie au cœur, représente la somme que les Sisteronnais, d'origine ou d'adoption, fidèles au clocher natal, ont réuni pour assurer l'érection du Monument Commémoratif à leurs compatriotes, victimes de la Grande Guerre,

Ces quinze mille sont un témoignage précieux des sentiments de reconnaissance et des liens de solidarité qui unissent, par delà la distance, tous les enfants à quelque classe qu'ils appartiennent, en quelque région que les destinées de la vie, les aient jetés de notre cher Sisteron.

Il y a six mois à peine que l'idée de cette manifestation a germé chez nous, et que le Comité d'organisation, tenant ses premières assises, jetait les bases de l'œuvre qu'il allait assumer. Le résultat obtenu aujourd'hui est satisfaisant. Il convient d'en rejeter le mérite non seulement sur les organisateurs, mais sur chacun de nos concitoyens, indistinctement, qui ont apporté à l'édifice commun, leur pensée et leur obole.

Il fallait bien, malgré la période électorale, applaudir ces 15.000 et les souligner au passage, puisqu'ils sont déjà largement dépassés.

Par eux et par les oboles généreuses qui viendront s'ajouter encore, Sisteron est assuré de pouvoir rendre à ses Enfants tombés pour la Patrie l'hommage grandiose de piété filiale et de reconnaissance patriotique dû à leur sublime sacrifice.

Jean FELINES.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
du Monument Commémoratif
aux " Morts de la Grande Guerre "

15e Liste

Subvention votée par le Conseil municipal de Sisteron dans sa réunion du 30 août 1919	2.000 fr,
Souscription votée par le Conseil d'administration du Bureau de bienfaisance, réunion du 28 août	1.500 »
Société de Secours mutuels des hommes de Sisteron	300 »
Mme Emilie Bardonnenche	5 »
M. Paul Latil, ancien négociant	5 »
Mlle Ferrand, institutrice, Valbelle	10 »
M. l'Abbé Richaud	15 »
M. l'Abbé Marchand	15 »
Souscriptions reçues de l'extérieur,	
M, Etienne, négociant, Diègo-Suarez	50 »
M. Grégoire, postier ambulant Marseille.	10 »
Total. . . .	3.910 »
Report des listes précédentes . ..	13.451 »
Total à ce jour.	17.361 »

ENTRE NOUS

FÉMINISME

J'ai reçu, tracé d'une plume souple sur un papier vélin, un billet ainsi conçu :

« Mon cher La Coste.

« Vous nous amusez avec des élégies sur « les feuilles mortes et des dythyrambes sur « la Côte d'Azur et vous nous contez des « histoires de dryades et de clair de lune qui « ne nous passionnent plus. Vous avez des « souvenirs imprécis d'écrevisses rouges, ce « qui prouve que vous ne connaissez, en « fait d'écrevisses, que celles que l'on savou- « re, montées en buisson, escortées d'une « bouteille de Graves, en cabinet particulier. « Il y a pourtant à cette heure des sujets plus « profonds de méditation, et le suffrage « des femmes par exemple....»

Toc ! La plume souple et le papier parfumé ne m'avaient pas trompé. Voici que le suffrage féminin fait découvrir, -- j'en demande pardon à ma lectrice, -- le bout de l'oreille.

La lettre qui m'est décochée est un plaidoyer pro domo, auquel je ne puis me soustraire.

Tout au plus, hasarderai-je quelques timides reflexions.

Il y avait, l'autre soir, au Casino, réunion publique, contradictoire et compte-rendu de mandat. L'atmosphère était tiède, emplie de la respiration des poitrines mâles, embuée de la fumée du tabac. Le discours du parlementaire fut hâché, comme il convenait d'interruptions, de questions indiscrètes, et de lazzis du poulailler. Mais, en somme, tout se passa bien.

Si l'auditoire avait été féminin, les odeurs de la salle auraient été plus légères. Les parfums de violette ou de lilas auraient remplacé l'odeur âcre des pipes. Le frisselis des jupes eut été plus doux que le piétinement de cette masse d'hommes. Et le décor aurait certainement, gagné en beauté.

Quant à l'ambiance de la réunion, je ne sais si elle n'eut pas été un tantinet plus orageuse, si, la chaleur communicative aidant, les interpellations n'eussent pas été plus vives, les réparties plus promptes, et les dialogues moins amènes ; car chacun sait que rien n'est plus effrayant qu'une voix musicale qui se met à vouloir être farouche.

Les femmes électeurs et éligibles auraient accès à toutes les situations sociales, quelles qu'elles soient. Vous représentez-vous, dans un intérieur paisible, ce dialogue sentimental.

Huit heures du soir. Les époux achèvent leur repas, après une journée bien remplie où ils n'ont guère eu le temps d'échanger leurs impressions.

— Enfin seuls ! soupire Monsieur, qui caresse nerveusement sa moustache.

— Mais non ! reprend Madame en ajustant son chapeau devant la glace. Ce soir, c'est impossible. J'ai ma réunion du Conseil d'administration. Je ne rentrerai pas avant minuit.

Et elle part d'un pas diligent et assuré.

....Le problème de la repopulation se complique et devient insoluble.

LA COSTE.

COIN DU POÈTE

Le Quotient

Depuis le nouveau scrutin
on ne dit plus : « j'ai la
veine, mais « j'ai le quotient.»

Jadis, on possédait la veine :
On naissait heureux et coiffé,
Guidé par un destin fieffé,
Dans la vie, adorable aubaine.
Aujourd'hui, toujours souriant,
Quand la chance nous persécute,
Ce n'est plus la veine qui lutte,
Car nous avons le.... quotient.

C'est une nouvelle amulette,
Qui nous protège et nous défend
Et nous fait sortir, triomphant,
De l'embûche ou le sort nous jette.
Lorsque, léger, insouciant,
Nous risquons l'aventure folle,
Nous nous en tirons. bénévole,
Sauvé par notre quotient.

Vous irez prendre en loterie
Un billet peut être hasardeux,
Et tenter le destin affreux
Qui dérobe sa diablerie.
Malgré le geste inconscient
De la main qui tremble, peu sûre,
Vous pourrez gagner, je le jure,
Si vous avez le quotient.

Auprès de Lise, souriante,
Je dissimule mon émoi,
Cherchant à deviner pourquoi
L'éclat de ses grands yeux me hante :
« Soyez fidèle et patient,
M'a-t-elle murmuré, farouche,
En posant son doigt sur sa bouche,
Et vous aurez le quotient. »

Sur la route qui vagabonde,
Les candidats, se démenant,
Criant, suant, s'époumonant,
Se prodiguent avec faconde ;
Et plus d'un, l'air impatient,
Songe, muet et taciturne,
Que son nom sortira de l'urne
Par la vertu du quotient.

Pierre d'ARROUX.

Chronique Locale

SISTERON

Conférences — La série des conférences électorales a commencé dimanche dernier, c'est le citoyen Jugy député sortant qui a ouvert le feu électoral.

Devant une salle presque comble M Jugy a developpé son programme fiscal, mettant en parallèle le régime financier anglais et francais, il a développé ce sujet dans un calme plutôt relatif. S'adressant aux démobilisés il a déclaré vouloir soutenir leurs revendications, mais ceux-ci qui ignorent dans quel secteur a servi M. Jugy, qui paraît jeune, ont resté indifférents sur cette question.

Quelques interruptions se sont produites mais n'ont pas empêché M. Jugy de continuer sa conférence qui s'est terminée assez tôt laissant le public dans une indifférence telle qu'on se demandait si réellement on venait bien d'entendre un conférencier politique.

Ce qui démontre une fois de plus que ces élections laissent les électeurs bien froids malgré l'éloquence persuasive et la chaleur communicative des conférenciers quels qu'ils soient.

Mardi soir, conférence par M. de Courtois.

Mercredi soir, conférence par M. Anglès.

Foire. — Lundi 10 novembre, grande foire à Sisteron.

Casino-cinéma. — Ce soir le Comte de Monte-Cristo, 1e épisode, etc., etc.

Dimanche 9, salle du Casino, à 9 heures, soirée dansante.

Avis. — Monsieur Allègre entrepreneur de matériaux, à l'honneur d'informer le public, qu'il vient de recevoir un grand stock de potasse d'Alsace nécessaire à l'Agriculture.

S'y adresser.

On cherche maison ou appartement de 7 ou 8 pièces convenablement distribué pour location. Faire offres au bureau du journal.

Pour cause de cessation de de commerce. Matériel de restaurant à vendre. S'adresser au restaurant Chastillon.

DEUXIEME AVIS

M. FARAVEL Louis-Adolphe Symphorien, juge de paix à Vaison (Vaucluse), ayant cessé ses fonctions d'huissier près le Tribunal civil de Sisteron, est dans l'intention de demander le retrait de son cautionnement.

Avis. — Ancien comptable disposant de quelques heures par jour accepterait travaux de bureau, de comptabilité ou de copies.

S'adresser au bureau du journal.

On demande au magasin de chaussures BEC, rue Droite, Sisteron, une commise s'intéressant à la vente. On mettra au courant. S'y adresser.

Leçons de piano et de chant, s'adresser à Mlle L. Petit, rue Droite, n° 3 au 3me, Sisteron.

Conséquences de l'asthme

Quoique peu grave pour la vie, l'asthme produit à la longue, quand il est négligé, des complications redoutables du coté du cœur. On empêche tout accident, et on guérit même complètement en faisant un usage régulier de la poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 80 (impôt compris), adressé à Louis Legras, 139, Bd. Magenta, à Paris.

© VILLE DE SISTERON

ÉTAT-CIVIL

(du 1 au 8 novembre)

NAISSANCES

Néant

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

Entre M. Justet Henri soldat au 1r régiment d'Inf. Coloniale et Mlle Viglieno Pauline s. p.

MARIAGE

Néant

DÉCÈS

Turrel François 76 ans à l'hopital.

Etude de Me A BERTRAND
huissier à Sisteron

Le **lundi 10 novembre** 1919 à **11 heures 1/2** du matin, sur le champ de foire, à Sisteron.

A VENDRE

aux Enchères Publiques

UN JOLI ATTELAGE

Cheval demi-sang anglais, âge de 7 ans avec harnais et voiture à deux roues et deux places, capitonnée.

Un break à 7 places, marque Gerlat.

Un collier anglais usagé pour voiture avec traits.

Une selle de course.

10 o/o en sus du prix d'adjudication.

A. BERTRAND.

Etude de Me Louis **ROUBAUD**
NOTAIRE
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

PREMIERE INSERTION

Suivant acte reçu par **Me ROUBAUD**, notaire à Sisteron, le vingt et un Octobre mil neuf cent dix neuf, les époux **Amieux-Tourrès**, cafetiers à Sisteron ont vendu à **M. Blanc Albert**, propriétaire, demeurant à Château-Arnoux, quartier de Saint-Auban, le fonds de Commerce de Café, connu sous le nom de " Café du Commerce " qu'ils exploitaient à Sisteron, rue de Provence, moyennant un prix mentionné dans l'acte.

Entrée en jouissance immédiate.

Les oppositions s'il y a lieu devront être faites dans les dix jours de la deuxième insertion en l'étude de **Me Roubaud**.

Pour première insertion.

Roubaud.

Etude de Me A. BERTRAND
huissier à Sisteron

Le **lundi 10 novembre 1919**, à 13 heures sur le champ de foire à Sisteron.

A VENDRE

aux enchères publiques

UN JOLI ATTELAGE

Cheval tarbe âgé de 8 ans, avec harnais et voiture à deux roues et deux places.

10 o/o en sus du prix d'adjudication.

A. BERTRAND.

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à MARSEILLE, chez Mme Monié, journaux, kiosque 12 des Allées de Meilhan.

à AIX, chez M. Martinet, tabacs et journaux, cours Mirabeau.

LA

HERNIE

VAINCUE!

PAR
LA MÉTHODE GEORGES

UNE MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE!!!

Cette découverte qui a révolutionné la Science Herniaire va enfin permettre à tous ceux qui sont atteints de **Hernies, Descente**, etc., de trouver une guérison prompte et radicale. L'éminent spécialiste herniaire. **M. B. GEORGES, 3, rue des Petites, Ecuries, à Paris**, à la suite d'études approfondies, a eu enfin raison de ces calamités qui ont fait trop de victimes pour que les patients continuent a en subir les souffrances et les risques.

Mais hélas ! les intéressés ont le droit d'être hésitants devant toutes les fallacieuses promesses étalées à leurs yeux et qui n'ont rien de comparable à la **Méthode B. Georges de Paris**. Sans gêne et sans changer se habitudes la **Méthode B. Georges** fait disparaître la **hernie** ainsi que l'ont démontré les **Innombrables guérisons** déjà publiées et dont voici la plus récente que nous soumettons à votre jugement :

Mme **Mattcodo** à la Campagne Cavalli, par Salon (B-d-R) ;

M, **Siard** Napoléon à Valbelle (Bas-Alpes)

M. **Martin** Louis à Pierrerue par Forcalquier (Bas-Alpes).

Guéris en quelques mois. CE NE SONT PLUS DE VAINES PROMESSES....

Aussi est-ce pour nous un devoir de prier nos lecteurs de ne pas confondre et d'aller voir l'éminent praticien qui recevra à

GRASSE, vendredi 7 novembre, hôtel de la Poste.

DRAGUIGNAN, samedi 8 hôtel Féraud.

St-ANDRÉ les Alpes vendredi 14 novembre, hôtel de la Gare.

CASTELLANE, samedi 15 hôtel du Levant.

DIGNE, dimanche 16 nov. hôtel Boyer-Mistre.

MANOSQUE lundi 17 nov. hôtel Pascal.

AIX mardi 18 nov. hôtel de France.

DIGNE mercredi 19 nov. de midi à 3 h. hôtel Boyer-Mistre.

ANNOT, jeudi 20 nov. hôtel Grac.

SISTERON, vendredi 21 novembre de 11 h. à 2 h. Hôtel des Acacias.

APT, samedi 29 vovembre de 11 h 1/2 à 4 h. hôtel du Louvre.

ORTHOPEDIE PERFECTIONNÉE
Appareils modernes pour amputations et toutes difformités.
BAS VARICES

Etude de Me PIERRE BOREL
Chevalier de la Légion d'Honneur
notaire à **Sisteron**
Mort pour la France

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ

Une PROPRIETE rurale

appelée les Oulettes, à Sisteron, avec source, labour, oliviers et arbres fruitiers, contenance 6 hectares 34 ares, 62 centiares,

S'adresser à Me Paul Borel suppléant.

Faites vous-même

excellente BIERE

de table naturelle

Envoyez autant de fois **20** centimes que vous désirez obtenir de litres de bière, à LEPEZ, Alimentation, à Fécamp (S.-Inf.), lequel vous enverra *franco*, tous les produits nécessaires. Minimum 35 litres.

OCCASIONS

Vente et achats

de Meubles et Objets divers

CLÉMENT (assurances) rue Droite
Sisteron (B.-Alpes)

Le Mal peut être incurable
faute d'avoir réfléchi

Avez-vous quelquefois réfléchi que ces douleurs dans le dos et les côtés, cet état nerveux et irritable, ces troubles urinaires dont vous souffriez, pouvaient tenir à votre manière de vivre?

L'excès dans les plaisirs, dans le travail et la bonne chère, les veillées prolongées, les grands chagrins, joints à l'absence de repos et de sommeil, vous conduiront fatalement un jour ou l'autre à une maladie des reins. Les premiers symptômes : mal de dos, troubles urinaires, gravelle, névralgies, éblouissements, boursouflure des yeux et quelquefois enflure des extrémités et des articulations, vous avertissent qu'il y a un excès d'acide urique dans le sang.

La première chose à faire est de modifier votre régime et la seconde de combattre la faiblesse de l'appareil rénal avec les Pilules Foster qui chasseront du sang l'acide urique en excès et débarrasseront votre organisme des impuretés qui l'empoisonnent.

Les Pilules Foster sont réputées pour soulager d'une façon durable. Par conséquent, non seulement elles vous rendent, mais elles vous conservent la santé. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies, au prix de 3 fr. 50 la boîte, 20 fr. les six boîtes, plus 0 fr. 40 d'impôt par boîte, ou franco. H. Binac, Pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris-17.

Hôtel des Trois-Rois et Café du Bel-Air

à vendre ou à louer présentement

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

LESSIVE PHENIX

Paquets de 1 kg, 0 kg 500, 0 kg 250

La LESSIVE PHENIX contient tout ce qu'il faut pour bien *laver* et *lessiver* le linge *sans savon* et sans rien ajouter.

En vente à la librairie **P. Lieutier**.

Grand choix de papier à lettre fantaisie ; grandes vues de Sisteron peintes sur bois ; stylos de marque, cartes postales illustrées, articles de bazar. Le journal *L'Eclaireur de Nice* est en vente à la librairie

---

Grande Liquidation

LA MAISON ROUGE informe le public qu'à partir d'aujourd'hui elle consent par suite de liquidation à faire subir une grande baisse de prix sur toutes ses marchandises. Qu'on se hâte.

AUX GALERIES SISTERONNAISES

Raoul COLOMB

Traverse de la Place, SISTERON

MAISON DE CONFIANCE

Nouveautés **Lainages** **Soieries**

Toiles et tissus

Lingerie **Bonneterie**

Confections pour Hommes, Dames et Enfants

VÊTEMENTS SUR MESURE

(Grand choix de Complets pour Démobilisés)

M. Raoul Colomb mobilisé pendant la durée de la guerre, reprenant définitivement la direction des **Galeries Sisteronnaises** remercie sa clientèle de l'avoir toujours honoré de sa confiance et l'informe qu'il fera comme par le passé tous ses efforts pour la contenter en lui offrant le choix le plus complet de ses marchandises aux prix les plus modérés.

CYCLES ET MOTOS

Accessoires, Outillage, Pièces détachées

PNEUS - CHAMBRES A AIR - BOYAUX

Charles Féraud

27, RUE DROITE, SISTERON

VENTE-ACHAT-ECHANGE-REPARATIONS

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTE

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORT DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence (à côté du Casino) — SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE -- HORLOGERIE -- ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande

Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

A la Belle Jardinière

RUE DROITE

Lingerie - Bonneterie - Trousseaux

— Layettes —

Corsets - Parapluies — Cravates

Dépôt du gant Perrin de Grenoble

Grand assortiment de manteaux et fourrures pour Dames et Enfants

Grand choix de blouses, robes, jupons combinaisons, imperméables, etc.

Mme MORÈRE

SISTERON (BASSES-ALPES)

Les produits alimentaires, hygiéniques pour régime

F. GIRAUD 124 Avenue Thiers LYON

PAINS MOUSSELINE

FLUTES MOUSSELINE

FARINEUX DIVERS

sont les meilleurs, les plus léger et les plus nourrissants

Dépôt : AUDIBERT, épicier, rue Droite, Sisteron

Ferblanterie - Zinguerie - Plomberie - Vitrerie

INSTALLATION EAU ET GAZ

VENTE ET ACHAT

de Fourneau, Poèle, Buanderie, Bicyclettes et Objets de toute nature. - *Faire offre*

A. CLÉMENT

59 RUE DROITE — SISTERON

Imprimerie — Librairie — Papeterie — Maroquinerie

Pascal LIEUTIER, 25, rue Droite, SISTERON

Impressions commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS

CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

ARTICLES DE FANTAISIE ET DE BAZAR

Fournitures scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON